

Commune de Maureillas-Las-Illas

liste des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 22 septembre 2026 à 18h30

En application de :

- la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

Le compte-rendu du Conseil municipal est supprimé. Ainsi, et en remplacement, la liste des délibérations adoptées à l'occasion de ce Conseil municipal doit être publiée. Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le internet de la commune.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de conseillers votants : 23

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2026-81	Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-82	Rapports annuels 2025 du délégataire saur - eau potable et assainissement	Le conseil prend acte
2026-83	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2025	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-84	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2025	Adopté à la majorité 19 pour 4 abstentions
2026-85	Modification des horaires d'ouvertures de la bibliothèque municipale	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-86	Demande de subvention au département pour la réhabilitation de trois châteaux d'eau et création d'un nouveau réservoir	Adopté à la majorité 18 pour 5 abstentions
2026-87	Demande de subvention à l'agence de l'eau pour la réhabilitation de trois châteaux d'eau et création d'un nouveau réservoir	Adopté à la majorité 18 pour 5 abstentions
2026-88	Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-89	Fonds de solidarité – subvention exceptionnelle incendie	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-90	Adoption du règlement intérieur du conseil municipal	Adopté à la majorité 18 pour 1 abstention 4 contre

2026-91	Modification du tableau de composition des commissions communales à la suite de l'installation d'une nouvelle conseillère municipale	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-92	Recensement de la population 2027. Désignation du coordinateur communal et de son adjoint. Création des emplois d'agents recenseurs. Modalités de rémunération	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-93	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage fixant les modalités d'aménagement, de financement et de remise du talus amont rocheux de la voie communale dite route du cortal surplombant la route départementale n°13 au pr 78+820 sur la commune de Maureillas Las Illas	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-94	Intervention de la pépinière départementale : soutien aux communes	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-95	Sécurisation de la circulation et prévention du délestage routier par le col de Manrella - saisine des opérateurs de navigation et coordination avec les autorités compétentes	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-96	Instauration de chantiers participatifs communaux	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-97	Signature d'une convention de partenariat intitulée Pass découvertes en Pays Catalan avec le département et l'Agence de Développement Touristique et des Loisirs des Pyrénées-Orientales	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-98	Adhésion à la Fondation du Patrimoine	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-99	Signature convention de mise à disposition des installations sportives entre la commune et l'association Tennis Club Vallespir Maureillas	Adoptée à l'unanimité - 23 pour
2026-100	Signature d'une convention de partenariat avec l'office de Tourisme Communautaire du Vallespir visant notamment à la mise en place d'une solution de billetterie en ligne pour le musée du Liège et la chapelle Saint Martin de Fenollar.	Adoptée à l'unanimité - 23 pour

Fin de la séance à 20h32

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Liste affichée le : 25 septembre 2026

Le Maire,

Jean VILA

